

DECISION DG n°2013-142

Du **21 MAI 2013** modifiant la décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 portant nominations à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et R. 5322-14 ;
- VU** la loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé ;
- VU** le décret n°2012-597 du 27 avril 2012 relatif à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;
- VU** le décret du 1er mai 2012 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé- M. Maraninchi (Dominique) ;
- VU** la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;
- VU** la décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 modifiée portant nominations à l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1^{er} : La décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 susvisée est modifiée comme suit :

I- Le dernier tiret de l'article 14 est modifié comme suit :

« Madame PETER-DECARSIN (Carole) est nommée chef du pôle méthodologie et moyens de l'inspection ».

II- Le dernier tiret de l'article 10 est supprimé.

Article 2 : La présente décision, qui prendra effet à compter du 1er juin 2013 sera publiée sur le site internet de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le **21 MAI 2013**

Le Directeur Général


Dominique MARANINCHI